

Loi électorale du Canada

Le troisième principe dont nous devons tenir compte, c'est l'accord des parties en cause. Qu'est-ce que cela signifie? Je crois que la plupart des personnes en cause doivent se montrer intéressées par l'adoption du projet de loi. Le public doit pouvoir se rendre compte que tous les partis représentés à la Chambre en acceptent le principe. Jusqu'à présent, depuis avril, nous avons entendu cinq orateurs. Je crois qu'ils ont tous été d'accord sur le principe. L'un d'eux représente une circonscription rurale de l'Ontario, un autre une circonscription urbaine de Toronto, un troisième une circonscription de la banlieue d'Ottawa, puis une circonscription urbaine de Winnipeg et, enfin, hier, une circonscription de la Colombie-Britannique. Tous les intervenants ont indiqué qu'ils approuvaient l'idée d'abrèger nos campagnes électorales.

Il faut se rappeler que le projet de loi a été présenté par un gouvernement libéral et par un gouvernement conservateur. Cependant, lorsque le député de Nepean-Carleton (M. Baker) a pris la parole à la mi-avril, il a soulevé deux questions importantes. C'est ainsi qu'à la page 9282 du *hansard* du 14 avril, le député se demande si l'abrègement des campagnes électorales serait plus pratique dans les villes que dans les banlieues, et surtout dans les grandes circonscriptions rurales. Une couple de pages plus loin, le député soulève une deuxième question importante à savoir si la méthode favorise les candidats sortants. Je crois que ces deux préoccupations méritent d'être examinées. Et je voudrais exposer au député comment j'entrevois la solution à ces deux problèmes.

En 1977, j'ai participé à la campagne provinciale au Manitoba, une campagne qui a duré en tout et partout six semaines. La circonscription de Churchill est immense, presque autant que la circonscription fédérale. Le candidat doit dépenser environ \$2,000 pour la parcourir une seule fois en avion. Elle s'étend depuis le nord de Flin Flon jusqu'à Churchill, incluant une bonne partie de la région au nord du lac Winnipeg. Le territoire était semé de petits villages de 100 à 200 habitants établis au bord d'un lac. Le candidat s'y rendait en hydravion et les visitait à tour de rôle. Il constituait une organisation dans chacune de ces localités à mesure qu'il les visitait. Je me félicite de pouvoir dire que l'organisation matérielle de la campagne a très bien fonctionné.

● (1420)

Je suivais de très près ses efforts. J'étais intrigué par la façon dont il s'y prenait. Grâce à l'avion, et parfois même en empruntant une embarcation, il put visiter en personne chaque petit village au moins une fois. Il se rendit deux fois dans les localités plus importantes. Grâce à la radio, à la télévision et aux journaux locaux, il put faire de la publicité, exposer son programme électoral à la population, faire connaître ses antécédents, et expliquer la politique générale défendue par le parti dans la province. En six semaines, il ne m'a paru souffrir en rien d'avoir à mener campagne dans une grande circonscription. Même s'il s'agissait d'une campagne provinciale, je crois que sa circonscription était plus étendue que la plupart de celles qui sont représentées ici à la Chambre, à l'exception de celles qui figurent à l'annexe III de la loi. Comme je l'ai dit, il a pu se rendre à au moins deux reprises dans les localités les plus importantes. Il obtint en outre que le chef provincial vienne à deux reprises dans sa circonscription.

Il ne recueillit malheureusement que 12 p. 100 des voix au terme de sa campagne électorale. Ce n'était pas sa faute mais

celle de ceux des nôtres qui étaient à Winnipeg. Il m'a convaincu par cette expérience que les moyens modernes de transport et de communication rendaient très efficace une campagne locale moderne. A en juger par les résultats, ces 12 p. 100 des voix qu'il a recueillis, il semblerait que la technologie et les déplacements rendent très efficace une campagne électorale provinciale ou nationale. Il a obtenu une proportion des voix remarquablement similaire à celle que le parti libéral a obtenue dans la plupart des autres circonscriptions du Manitoba lors de ces élections.

Je ne veux pas faire un trop grand cas d'un exemple particulier, mais je le trouve intéressant. Il s'agit d'un exemple pratique qui nous aide à comprendre que les déplacements par avion dans les régions isolées peuvent donner d'aussi bons résultats que la visite d'une circonscription en automobile ou le porte-à-porte dans une zone urbaine densément peuplée. Ce candidat a certainement réussi à s'adresser à tous ses électeurs.

Le député de Nepean-Carleton a posé des questions au sujet des banlieues. Je me sens très sûr de moi pour y répondre à cause de ma propre expérience car j'habite une banlieue de l'ouest de Toronto. Ma circonscription compte 400 bureaux de scrutin pour 93,000 électeurs, soit 55,000 unités familiales, chiffre qui est à peu près l'équivalent du nombre de votants dans des petites circonscriptions.

Les habitants de ma circonscription viennent de tous les milieux. Ils vivent dans des immeubles à appartements, des lotissements, des villages et des petites villes créés de toute pièce et même des petits endroits historiques. On y trouve les villages de Malton et Streetsville dont la fondation remonte au milieu des années 1800, comme aussi celui de Meadowvale qui n'existait pas il y a à peine cinq ou six ans.

En 44 jours, soit entre le 5 janvier 1980, jour de ma mise en candidature, et le 18 février, jour du scrutin, nous avons recruté de 650 à 700 travailleurs. Nous avons visité tous les arrondissements de scrutin en plein cœur de l'hiver. Nous avons planté des panneaux devant 4,000 demeures et fait deux envois par la poste. J'ai mené ma propre campagne électorale. D'aucuns diront que ce fut là le point faible de tous ces efforts. Nous avons assisté à 16 réunions locales organisées par les écoles, les paroisses et des groupes de contribuables. Si, une fois ces efforts accomplis, quelqu'un n'avait pas entendu parler de ma campagne, c'était plus un hasard qu'autre chose. Ce n'était pas à cause de la durée de la campagne, 44 jours. Mes adversaires ont fait la même chose dans le même laps de temps.

En 1979, la campagne électorale dans ma circonscription a été menée avec la même intensité. C'était le printemps et non l'hiver, mais la campagne n'a pas été plus dure. Elle a été plus longue, mais nullement meilleure. En 1980, mon adversaire était le député sortant. En 1979, c'est lui qui s'attaquait au député sortant. Il avait été nommé candidat en 1978, et il avait passé un an et demie à frapper aux 55,000 portes de ma circonscription. Une fois les élections déclenchées, il en avait fait autant que l'honorable Tony Abbott, mon prédécesseur. Il a quadrillé tous les districts, a fait installer des milliers d'affiches sur les pelouses, et il a battu M. Abbott. Il l'a fait grâce à une campagne très efficace qui s'est éternisée de 1978 à 1979. Il a obtenu le même résultat que moi. Il lui a fallu un an et demi, et moi 44 jours.